

Participez au sondage sur la place des œuvres d'art dans l'espace public

Magog, le 15 avril 2024 – À l'occasion de la Journée mondiale de l'art, la Ville de Magog est fière d'annoncer qu'elle procède à l'élaboration de sa toute première Politique d'acquisition d'œuvres d'art et d'intégration d'art public. Celle-ci servira de référence lors de l'acquisition ou de la donation d'œuvres d'art à la municipalité. Les personnes intéressées ont jusqu'au lundi 29 avril, 16 h, pour contribuer à la réflexion en remplissant le sondage en ligne : ville.magog.qc.ca/politique-art.

Concrètement, cette nouvelle politique permettra à la Ville de Magog de se doter de lignes directrices pour l'acquisition et la conservation des œuvres d'art, de garantir leur sécurité et leur accessibilité, ainsi que de faire connaître la collection au public. Elle favorisera la diversité et la qualité des œuvres d'art acquises par la Municipalité, en plus de stimuler la création artistique et le développement culturel de Magog.

Les réponses obtenues lors du sondage permettront d'enrichir la réflexion et d'encadrer les orientations de la nouvelle politique.

« À Magog, nous avons la chance de pouvoir profiter d'une vie culturelle effervescente, propulsée par nos organismes et par nos nombreux artistes locaux. Je suis heureuse de constater que nous serons bientôt en mesure de favoriser l'accessibilité à l'art, sa promotion et sa conservation. Lorsque nous avons adopté notre Politique culturelle et patrimoniale il y a près de trois ans, nous avons émis la recommandation d'encourager la vitalité culturelle sous toutes ses formes. L'élaboration de la nouvelle Politique d'acquisition d'œuvres d'art et d'intégration d'art public témoigne de cette volonté de la Ville de donner une place prépondérante à l'art dans les lieux publics et de rendre accessible la collection municipale à la population. »

La Politique d'acquisition d'œuvres d'art et d'intégration d'art public sera présentée à la population et adoptée au cours de la période estivale.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

